

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2026

1. L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Maryline LUCAS, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 14 septembre 2026 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22 et 5 procurations
- Votants : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne – PILNIAK Alain – TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - DELCAMBRE Chantal -CANIVET Bertrand –
Adjoints ; Messieurs et Mesdames CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – ANSART Dominique – WILLERVAL Aurore - FIEVEZ Geoffrey – COPIN Michaël – DUEZ Ivoa - DEVRED Sylvain – DUCATILLON Béatrice - DOISY Bernard - SAENEN Romuald – BLANCHARD Perrine ; Conseillers

Absents ayant donné procuration

Madame Claudine FERMEN à Madame Armelle KHELIFA

Monsieur Bernard POLOWCZYK à Monsieur Alain PILNIAK

Monsieur Mohamed EZAHOUID à Madame Corinne AMADEI (Arrivée au 5^{ème} point à l'ordre du jour)

Monsieur Laurent MORAWIEC à Madame Béatrice DUCATILLON

Madame Laura KOWALCZYK à Monsieur Sylvain DEVRED

Absents : /

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey FIEVEZ

DECISIONS MUNICIPALES

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions municipales suivantes :

18/2026 : Bail à ferme EARL BEAGUE à 43,33 €.

19/2026 : Contrat pour la campagne de dératisation avec la société HYSERCO pour un montant de 1 870 € TTC.

20/2026 : Demande de subvention au titre du programme « Projets territoriaux structurants » exercice 2026 accordé par le Conseil Départemental requalification de la cité Malmaison (ERBM). Coût estimé des travaux : 1 239 357,40 € HT dont la répartition est la suivante : 495 742 € de demande de subvention et 743 615,40 € de reste à charge.

21/2026 : Demande de fonds vert axe 2 Renaturation des villes et villages année 2026, Aménagement paysager de la cour de l'école Paul Bernard. Coût estimé des travaux : 99 807,89 € HT dont la répartition est la suivante : 30 000 € au titre de la DSIL 2025, 49 846,31 € au titre du fonds vert 2026 et 19 961,58 € de reste à charge.

22/2026 : Marché accord-cadre à bons de commande pour l'entretien de la pelouse de terrain du stade Delfosse pour un montant de 15 000 € HT pour 2 ans.

23/2026 : Assurance Responsabilité Civile pour
du 1er janvier 2027 avec la société SMACL..

24/2026 : Renouvellement de la convention de mise à disposition du local
Brassens à l'association « La Boule Guesninoise ».

25/2026 : Contrat pour la vérification des systèmes de détection incendie de
l'école de musique, de la salle des fêtes et de la médiathèque pour une durée de 3 ans à
compter du 1^{er} août 2026 avec la société CHUBB pour un coût annuel de 1 296 €.

26/2026 : Contrat de maintenance de 2 ascenseurs implantés en Mairie et à la
Maison pour Tous pour une durée de 3 ans à compter du 6 août 2026 avec la société
ORONA pour un coût annuel de 1 944 €.

27/2026 : Marché accord-cadre à bons de commande pour l'entretien de la
pelouse de terrain d'honneur du stade Barran pour un montant de 35 000 € HT pour 2
ans.

28/2026 : Assurance Protection Juridique pour une durée de 4 ans à compter
du 1er janvier 2027 avec la société SMACL pour un montant annuel de 1 134 €.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,
Geoffrey FIEVEZ

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "GF", written over a circular stamp or seal.